
Chapitre 73**OUVRAGES EN FONTE, FER OU ACIER****Notes.**

1. Dans ce Chapitre, on entend par *fontes* les produits obtenus par moulage dans lesquels le fer prédomine en poids sur chacun des autres éléments et qui ne répondent pas à la composition chimique des aciers visée à la Note 1 d) du Chapitre 72.
2. Aux fins du présent Chapitre, le terme *fil*s s'entend des produits obtenus à chaud ou à froid dont la coupe transversale, de forme quelconque, n'excède pas 16 mm dans sa plus grande dimension.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
73.01		Palplanches en fer ou en acier, même percées ou faites d'éléments assemblés; profilés obtenus par soudage, en fer ou en acier.			
7301.10.00	00	-Palplanches	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7301.20.00		-Profilés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		10 ---- -D'une hauteur n'excédant pas 635 mm.....	KGM		
		20 ---- -D'une hauteur excédant 635 mm	KGM		
73.02		Éléments de voies ferrées, en fonte, fer ou acier : rails, contre-rails et crémaillères, aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou changement de voies, traverses, éclisses, coussinets, coins, selles d'assise, plaques de serrage, plaques et barres d'écartement et autres pièces spécialement conçues pour la pose, le jointement ou la fixation des rails.			
7302.10.00		-Rails		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		---- -Traités à chaud :			
		11 ---- -D'un poids n'excédant pas 57 kg/m.....	KGM		
		12 ---- -D'un poids excédant 57 kg/m mais n'excédant pas 67 kg/m.....	KGM		
		13 ---- -D'un poids excédant 67 kg/m.....	KGM		
		---- -Non traités à chaud :			
		21 ---- -D'un poids n'excédant pas 57 kg/m.....	KGM		
		22 ---- -D'un poids excédant 57 kg/m.....	KGM		
7302.30		-Aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou de changement de voies			
7302.30.10	00	-- -À utiliser avec un contre-rail à gorge ou à ornière	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7302.30.90	00	--Autres	KGM	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7302.40.00	00	-Éclisses et selles d'assise	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7302.90.00	00	-Autres	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7303.00.00		Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte.		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	----Tuyaux d'écoulement	KGM		
	20	----Tuyaux pour canalisations, sous pression	KGM		
	90	----Autres	KGM		
73.04		Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier.			
		-Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs :			
7304.11.00	00	--En aciers inoxydables	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7304.19.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		----D'un diamètre extérieur n'excédant pas 60,3 mm :			
	13	-----Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52	KGM		
	14	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-52 mais n'excédant pas X-65	KGM		
	15	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-65 mais n'excédant pas X-70	KGM		
	16	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-70 mais n'excédant pas X-80	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	19	-----Autres.....	KGM		
		-----D'un diamètre extérieur excédant 60,3 mm mais n'excédant pas 219,1 mm :			
	23	-----Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52.....	KGM		
	24	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-52 mais n'excédant pas X-65.....	KGM		
	25	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-65 mais n'excédant pas X-70.....	KGM		
	26	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-70 mais n'excédant pas X-80.....	KGM		
	29	-----Autres.....	KGM		
		-----D'un diamètre extérieur excédant 219,1 mm mais n'excédant pas 355,6 mm :			
	61	-----Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52.....	KGM		
	62	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-52 mais n'excédant pas X-65.....	KGM		
	63	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-65 mais n'excédant pas X-70.....	KGM		
	64	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-70 mais n'excédant pas X-80.....	KGM		
	69	-----Autres.....	KGM		
		-----D'un diamètre extérieur excédant 355,6 mm mais n'excédant pas 610 mm :			
	71	-----Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52.....	KGM		
	72	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-52 mais n'excédant pas X-65.....	KGM		
	73	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-65 mais n'excédant pas X-70.....	KGM		
	74	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-70 mais n'excédant pas X-80.....	KGM		
	79	-----Autres.....	KGM		
		-----D'un diamètre extérieur excédant 610 mm :			
	81	-----Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52.....	KGM		
	82	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-52 mais n'excédant pas X-65.....	KGM		
	83	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-65 mais n'excédant pas X-70.....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	84	-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-70 mais n'excédant pas X-80.....	KGM		
	89	-----Autres.....	KGM		
		-Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz :			
7304.22.00	00	--Tiges de forage en aciers inoxydables	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7304.23.00		--Autres tiges de forage		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	-----En fer ou en aciers non alliés.....	KGM		
	20	-----En aciers alliés.....	KGM		
7304.24.00	00	--Autres, en aciers inoxydables	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7304.29.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		-----Tubes et tuyaux de cuvelage, d'un diamètre extérieur excédant 114,3 mm mais n'excédant pas 177,8 mm :			
	12	-----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	13	-----Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	14	-----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	15	-----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	16	-----Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	17	-----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	19	-----Autres.....	KGM		
		-----Tubes et tuyaux de cuvelage, d'un diamètre extérieur excédant 177,8 mm mais n'excédant pas 298,5 mm :			
	22	-----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	23	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	24	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	25	----- <i>-Extrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	26	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....</i>	KGM		
I	27	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes .</i>	KGM		
I	29	----- <i>-Autres.....</i>	KGM		
I		----- <i>-Tubes et tuyaux de cuvelage, d'un diamètre extérieur excédant 298,5 mm :</i>			
I	32	----- <i>-Extrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	33	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	34	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	35	----- <i>-Extrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	36	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....</i>	KGM		
I	37	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes .</i>	KGM		
I	39	----- <i>-Autres.....</i>	KGM		
I		----- <i>-Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur n'excédant pas 60,2 mm :</i>			
I	42	----- <i>-Extrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	43	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	44	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	45	----- <i>-Extrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	46	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....</i>	KGM		
I	47	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes .</i>	KGM		
I	49	----- <i>-Autres.....</i>	KGM		
I		----- <i>-Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur de 60,3 mm :</i>			
I	52	----- <i>-Extrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	53	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	54	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	55	----- <i>-Extrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	56	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....</i>	KGM		
I	57	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes .</i>	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	59	-----Autres.....	KGM		
		-----Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur excédant 60,3 mm mais n'excédant pas 73 mm :			
	62	-----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	63	-----Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	64	-----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	65	-----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	66	-----Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	67	-----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	69	-----Autres.....	KGM		
		-----Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur excédant 73 mm :			
	72	-----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	73	-----Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	74	-----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	75	-----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	76	-----Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	77	-----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
	79	-----Autres.....	KGM		
		-Autres, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés :			
7304.31.00		--Étirés ou laminés à froid		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	-----Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	90	-----Autres.....	KGM		
7304.39.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		-----Tubes et tuyaux standard, d'un diamètre extérieur n'excédant pas 60,3 mm :			
	11	-----D'un degré ASTM A106 ou équivalent.....	KGM		
	12	-----D'un degré ASTM A333 ou équivalent.....	KGM		
	19	-----Autres.....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		-----Tubes et tuyaux standard, d'un diamètre extérieur excédant 60,3 mm mais n'excédant pas 219,1 mm :			
	21	-----D'un degré ASTM A106 ou équivalent.....	KGM		
	22	-----D'un degré ASTM A333 ou équivalent.....	KGM		
	29	-----Autres.....	KGM		
		-----Tubes et tuyaux standard, d'un diamètre extérieur excédant 219,1 mm mais n'excédant pas 355,6 mm :			
	31	-----D'un degré ASTM A106 ou équivalent.....	KGM		
	32	-----D'un degré ASTM A333 ou équivalent.....	KGM		
	39	-----Autres.....	KGM		
		-----Tubes et tuyaux standard, d'un diamètre extérieur excédant 355,6 mm mais n'excédant pas 610 mm :			
	41	-----D'un degré ASTM A106 ou équivalent.....	KGM		
	42	-----D'un degré ASTM A333 ou équivalent.....	KGM		
	49	-----Autres.....	KGM		
		-----Tubes et tuyaux standard, d'un diamètre extérieur excédant 610 mm :			
	51	-----D'un degré ASTM A106 ou équivalent.....	KGM		
	52	-----D'un degré ASTM A333 ou équivalent.....	KGM		
	59	-----Autres.....	KGM		
	60	-----Tubes et tuyaux, pour chaudières.....	KGM		
	70	-----Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	90	-----Autres.....	KGM		
		-Autres, de section circulaire, en aciers inoxydables :			
7304.41.00		- Étirés ou laminés à froid		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	-----D'un diamètre extérieur de moins de 19 mm.....	KGM		
	90	-----Autres.....	KGM		
7304.49.00		- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	40	-----Profils creux.....	KGM		
	90	-----Autres.....	KGM		
		-Autres, de section circulaire, en autres aciers alliés :			
7304.51.00 00		- Étirés ou laminés à froid	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7304.59.00	--Autres			En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		----Tubes et tuyaux standard, d'un diamètre extérieur n'excédant pas 60,3 mm :			
		11 ----D'un degré ASTM A335 P5.....	KGM		
		12 ----D'un degré ASTM A335 P9.....	KGM		
		13 ----D'un degré ASTM A335 P11.....	KGM		
		14 ----D'un degré ASTM A335 P22.....	KGM		
		15 ----D'un degré ASTM A335 P91.....	KGM		
		16 ----D'un degré ASTM A335 P92.....	KGM		
		19 ----Autres.....	KGM		
		----Tubes et tuyaux standard, d'un diamètre extérieur excédant 60,3 mm mais n'excédant pas 219,1 mm :			
		21 ----D'un degré ASTM A335 P5.....	KGM		
		22 ----D'un degré ASTM A335 P9.....	KGM		
		23 ----D'un degré ASTM A335 P11.....	KGM		
		24 ----D'un degré ASTM A335 P22.....	KGM		
		25 ----D'un degré ASTM A335 P91.....	KGM		
		26 ----D'un degré ASTM A335 P92.....	KGM		
		29 ----Autres.....	KGM		
		----Tubes et tuyaux standard, d'un diamètre extérieur excédant 219,1 mm mais n'excédant pas 355,6 mm :			
		31 ----D'un degré ASTM A335 P5.....	KGM		
		32 ----D'un degré ASTM A335 P9.....	KGM		
		33 ----D'un degré ASTM A335 P11.....	KGM		
		34 ----D'un degré ASTM A335 P22.....	KGM		
		35 ----D'un degré ASTM A335 P91.....	KGM		
		36 ----D'un degré ASTM A335 P92.....	KGM		
		39 ----Autres.....	KGM		
		----Tubes et tuyaux standard, d'un diamètre extérieur excédant 355,6 mm mais n'excédant pas 610 mm :			
		41 ----D'un degré ASTM A335 P5.....	KGM		
		42 ----D'un degré ASTM A335 P9.....	KGM		
		43 ----D'un degré ASTM A335 P11.....	KGM		
		44 ----D'un degré ASTM A335 P22.....	KGM		
		45 ----D'un degré ASTM A335 P91.....	KGM		
		46 ----D'un degré ASTM A335 P92.....	KGM		
		49 ----Autres.....	KGM		
		----Tubes et tuyaux standard, d'un diamètre extérieur excédant 610 mm :			
		51 ----D'un degré ASTM A335 P5.....	KGM		
		52 ----D'un degré ASTM A335 P9.....	KGM		
		53 ----D'un degré ASTM A335 P11.....	KGM		
		54 ----D'un degré ASTM A335 P22.....	KGM		
		55 ----D'un degré ASTM A335 P91.....	KGM		
		56 ----D'un degré ASTM A335 P92.....	KGM		
		59 ----Autres.....	KGM		
		60 ----Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
		90 ----Autres.....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7304.90.00		-Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		10 ---- -En fer ou en aciers non alliés.....	KGM		
		20 ---- -En aciers alliés.....	KGM		
73.05		Autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple), de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier.			
		-Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs :			
7305.11.00		- -Soudés longitudinalement à l'arc immergé		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		---- -D'un diamètre extérieur n'excédant pas 610 mm :			
		31 ---- -Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52.....	KGM		
		32 ---- -Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-52 mais n'excédant pas X-65.....	KGM		
		33 ---- -Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-65 mais n'excédant pas X-70.....	KGM		
		34 ---- -Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-70 mais n'excédant pas X-80.....	KGM		
		39 ---- -Autres.....	KGM		
		---- -D'un diamètre extérieur excédant 610 mm :			
		41 ---- -Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52.....	KGM		
		42 ---- -Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-52 mais n'excédant pas X-65.....	KGM		
		43 ---- -Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-65 mais n'excédant pas X-70.....	KGM		
		44 ---- -Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-70 mais n'excédant pas X-80.....	KGM		
		49 ---- -Autres.....	KGM		
7305.12.00		- -Soudés longitudinalement, autres		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		---- -D'un diamètre extérieur n'excédant pas 509 mm :			
		31 ---- -Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52.....	KGM		
		32 ---- -Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-52 mais n'excédant pas X-65.....	KGM		
		33 ---- -Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-65 mais n'excédant pas X-70.....	KGM		
		34 ---- -Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-70 mais n'excédant pas X-80.....	KGM		
		39 ---- -Autres.....	KGM		
		---- -D'un diamètre extérieur excédant 509 mm :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
41		-----Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52.....	KGM		
42		-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-52 mais n'excédant pas X-65.....	KGM		
43		-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-65 mais n'excédant pas X-70.....	KGM		
44		-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-70 mais n'excédant pas X-80.....	KGM		
49		-----Autres.....	KGM		
7305.19.00	--Autres			En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		-----D'un diamètre extérieur n'excédant pas 610 mm :			
31		-----Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52.....	KGM		
32		-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-52 mais n'excédant pas X-65.....	KGM		
33		-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-65 mais n'excédant pas X-70.....	KGM		
34		-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-70 mais n'excédant pas X-80.....	KGM		
39		-----Autres.....	KGM		
		-----D'un diamètre extérieur excédant 610 mm :			
41		-----Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52.....	KGM		
42		-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-52 mais n'excédant pas X-65.....	KGM		
43		-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-65 mais n'excédant pas X-70.....	KGM		
44		-----Répondant aux spécifications A.P.I. de plus de X-70 mais n'excédant pas X-80.....	KGM		
49		-----Autres.....	KGM		
7305.20.00	00	-Tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		-Autres, soudés :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7305.31.00		- Soudés longitudinalement		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		---- -En fer ou en aciers non alliés :			
	11	---- -Tubes et tuyaux standard.....	KGM		
	19	---- -Autres.....	KGM		
	20	---- -En aciers alliés.....	KGM		
7305.39.00		- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	20	---- -En fer ou en aciers non alliés.....	KGM		
	30	---- -En aciers alliés.....	KGM		
7305.90.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	---- -En fer ou en aciers non alliés.....	KGM		
	20	---- -En aciers alliés.....	KGM		
73.06		Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier.			
		-Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs :			
7306.11.00 00		-Soudés, en aciers inoxydables	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7306.19.00		- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	---- -Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52.....	KGM		
	90	---- -Autres.....	KGM		
		-Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7306.21.00	00	--Soudés, en aciers in oxydables	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7306.29.00	--	Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		-----Tubes et tuyaux de cuvelage, d'un diamètre extérieur excédant 114,3 mm mais n'excédant pas 177,8 mm :			
		12 -----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		13 -----Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		14 -----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		15 -----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		16 -----Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
		17 -----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		19 -----Autres.....	KGM		
		-----Tubes et tuyaux de cuvelage, d'un diamètre extérieur excédant 177,8 mm mais n'excédant pas 298,5 mm :			
		22 -----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		23 -----Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		24 -----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		25 -----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		26 -----Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
		27 -----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		29 -----Autres.....	KGM		
		-----Tubes et tuyaux de cuvelage, d'un diamètre extérieur excédant 298,5 mm :			
		32 -----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		33 -----Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		34 -----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		35 -----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	36	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....</i>	KGM		
I	37	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes .</i>	KGM		
I	39	----- <i>-Autres.....</i>	KGM		
I		----- <i>-Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur n'excédant pas 60,2 mm :</i>			
I	42	----- <i>-Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	43	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	44	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	45	----- <i>-Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	46	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....</i>	KGM		
I	47	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes .</i>	KGM		
I	49	----- <i>-Autres.....</i>	KGM		
I		----- <i>-Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur de 60,3 mm :</i>			
I					
I	52	----- <i>-Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	53	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	54	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	55	----- <i>-Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	56	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....</i>	KGM		
I	57	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes .</i>	KGM		
I	59	----- <i>-Autres.....</i>	KGM		
I		----- <i>-Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur excédant 60,3 mm mais n'excédant pas 73 mm :</i>			
I					
I	62	----- <i>-Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	63	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	64	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	65	----- <i>-Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	66	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....</i>	KGM		
I	67	----- <i>-Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes .</i>	KGM		
I	69	----- <i>-Autres.....</i>	KGM		
I		----- <i>-Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur excédant 73 mm :</i>			
I	72	----- <i>-Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		
I	73	----- <i>-Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes</i>	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		74 -----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
		75 -----Étrémité lisse, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
		76 -----Filetées et manchonnées aux spécifications A.P.I., d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
		77 -----Filetées et manchonnées premium ou semi-premium, d'un degré d'A.P.I. N80, L80, P110 ou spécifications de propriétés équivalentes.	KGM		
		79 -----Autres.....	KGM		
7306.30.00		-Autres, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		-----D'un diamètre extérieur n'excédant pas 60,325 mm :			
		41 -----Tubes structuraux, d'ASTM A500, ASTM A513, ASTM A1085, CSA G40.21 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
		42 -----Tubes pour pilotis, d'ASTM A252 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
		43 -----Tubes métalliques électrique, d'UL 797 ou spécifications équivalentes	KGM		
		44 -----Galvanisés, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
		45 -----Galvanisés, autres	KGM		
		46 -----Nu ou laqué, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
		47 -----Autres, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes	KGM		
		49 -----Autres.....	KGM		
		-----D'un diamètre extérieur de plus de 60,325 mm mais n'excédant pas 168,28 mm :			
		51 -----Tubes structuraux, d'ASTM A500, ASTM A513, ASTM A1085, CSA G40.21 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
		52 -----Tubes pour pilotis, d'ASTM A252 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
		53 -----Tubes métalliques électrique, d'UL 797 ou spécifications équivalentes	KGM		
		54 -----Galvanisés, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
		55 -----Galvanisés, autres	KGM		
		56 -----Nu ou laqué, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
		57 -----Autres, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes	KGM		
		59 -----Autres.....	KGM		
		-----D'un diamètre extérieur de plus de 168,28 mm mais n'excédant pas 237,05 mm :			
		61 -----Tubes structuraux, d'ASTM A500, ASTM A513, ASTM A1085, CSA G40.21 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
		62 -----Tubes pour pilotis, d'ASTM A252 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
		63 -----Tubes métalliques électrique, d'UL 797 ou spécifications équivalentes	KGM		
		64 -----Galvanisés, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
		65 -----Galvanisés, autres	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	66	-----Nu ou laqué, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
I	67	-----Autres, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes	KGM		
I	69	-----Autres.....	KGM		
I		-----D'un diamètre extérieur de plus de 237,05mm mais n'excédant pas 406,4 mm :			
I	71	-----Tubes structuraux, d'ASTM A500, ASTM A513, ASTM A1085, CSA G40.21 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
I	72	-----Tubes pour pilotis, d'ASTM A252 ou spécifications équivalentes	KGM		
I	73	-----Tubes métalliques électrique, d'UL 797 ou spécifications équivalentes	KGM		
I	74	-----Galvanisés, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
I	75	-----Galvanisés, autres	KGM		
I	76	-----Nu ou laqué, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
I	77	-----Autres, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes	KGM		
I	79	-----Autres.....	KGM		
I		-----D'un diamètre extérieur de plus de 406,4 mm :			
I	81	-----Tubes structuraux, d'ASTM A500, ASTM A513, ASTM A1085, CSA G40.21 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
I	82	-----Tubes pour pilotis, d'ASTM A252 ou spécifications équivalentes	KGM		
I	83	-----Tubes métalliques électrique, d'UL 797 ou spécifications équivalentes	KGM		
I	84	-----Galvanisés, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
I	85	-----Galvanisés, autres	KGM		
I	86	-----Nu ou laqué, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes.....	KGM		
I	87	-----Autres, d'ASTM A53 A et B, ASTM A135, ASTM A795, ASTM A589, AWWA C200-97 ou spécifications équivalentes	KGM		
I	89	-----Autres.....	KGM		
	7306.40.00	-Autres, soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		10 ----D'un diamètre extérieur n'excédant pas 25,3 mm.....	KGM		
		20 ----D'un diamètre extérieur excédant 25,3 mm mais n'excédant pas 114,9 mm	KGM		
		30 ----D'un diamètre extérieur excédant 114,9 mm.....	KGM		
	7306.50.00	00 -Autres, soudés, de section circulaire, en autres aciers alliés	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		-Autres, soudés, de section non circulaire :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7306.61.00		--De section carrée ou rectangulaire		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		----D'une périphérie extérieure n'excédant pas 812,8 mm			
	31	----Galvanisés	KGM		
	39	----Autres	KGM		
		----D'une périphérie extérieure excédant 812,8 mm			
	41	----Galvanisés	KGM		
	49	----Autres	KGM		
7306.69.00		--De section non circulaire, autre que carrée ou rectangulaire		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		----D'une périphérie extérieure n'excédant pas 812,8 mm			
	31	----Galvanisés	KGM		
	39	----Autres	KGM		
		----D'une périphérie extérieure excédant 812,8 mm			
	41	----Galvanisés	KGM		
	49	----Autres	KGM		
7306.90.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	----En fer ou en aciers non alliés	KGM		
	20	----En aciers alliés	KGM		
73.07		Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en fonte, fer ou acier.			
		-Moulés :			
7307.11.00	00	--En fonte non malléable	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7307.19.00		- -Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	---- -Raccords unions.....	KGM		
	90	---- -Autres.....	KGM		
		-Autres, en aciers inoxydables :			
7307.21.00	00	- -Brides	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7307.22.00		- -Coudes, courbes et manchons, filetés		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	---- -Manchons.....	KGM		
	90	---- -Autres.....	KGM		
7307.23.00	00	- -Accessoires à souder bout à bout	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7307.29		- -Autres			
7307.29.10	00	- -Devant être introduits dans le front de taille pour abattre les minéraux dans les mines, dans les carrières ou à la mise en valeur de gisements	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7307.29.20	00	- -Devant être installés entre la tête du puits ou l'unité de pompage du pétrole en surface et la vanne de distribution sur place pour des puits de pétrole ou de gaz naturel	KGM	4,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 4,5 %
		- - -Autres :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7307.29.91	00	- - - - - Simplement forgés ou courbés à la forme requise	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7307.29.99	00	- - - - - Autres	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		-Autres :			
7307.91.00		- - Brides		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	- - - - - En fer ou en aciers non alliés	KGM		
	20	- - - - - En aciers alliés	KGM		
7307.92.00		- - Coudes, courbes et manchons, filetés		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	- - - - - En fer ou en aciers non alliés	KGM		
	20	- - - - - En aciers alliés, autres qu'en aciers inoxydables	KGM		
7307.93.00		- - Accessoires à souder bout à bout		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	- - - - - En fer ou en aciers non alliés	KGM		
	20	- - - - - En aciers alliés, autres qu'en aciers inoxydables	KGM		
7307.99.00		- - Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		- - - - - En fer ou en aciers non alliés :			
	11	- - - - - Raccords	KGM		
	19	- - - - - Autres	KGM		
		- - - - - En aciers alliés, autres qu'en aciers inoxydables :			
	21	- - - - - Raccords	KGM		
	29	- - - - - Autres	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
73.08		Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, rideaux de fermeture, balustrades, par exemple), en fonte, fer ou acier, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 94.06; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en fonte, fer ou acier, préparés en vue de leur utilisation dans la construction.			
7308.10.00	00	-Ponts et éléments de ponts	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7308.20.00	00	-Tours et pylônes	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7308.30.00		-Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		10 - - - - <i>-Profilés, non poinçonnés, ni perforés, recouverts ou non, mais non autrement ouvrés, et matières semblables obtenues à partir de bandes laminées à chaud ou à froid, recouvertes ou non, pour la fabrication de châssis de fenêtres, de cadres ou de chambranles de fenêtres</i>	KGM		
		- - - - <i>-Portes et leurs cadres et chambranles :</i>			
		21 - - - - <i>-À coulisses</i>	NMB		
		22 - - - - <i>-De garage de maison privée</i>	NMB		
		28 - - - - <i>-Autres, à rideaux</i>	NMB		
		29 - - - - <i>-Autres</i>	NMB		
		30 - - - - <i>-Fenêtres et leurs cadres et chambranles</i>	NMB		
		40 - - - - <i>-Seuils</i>	NMB		
7308.40.00	00	-Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7308.90.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		10 - - - - <i>-Plafonds, y compris les charpentes pour plafonds suspendus</i>	KGM		
		20 - - - - <i>-Toitures</i>	-		
		30 - - - - <i>-Parements, y compris les soffites et bordures de toits</i>	-		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	40	-Clôtures assemblées, y compris les barrières.....	-		
	50	-Planchers; Avaloirs de toits.....	KGM		
	60	-Colonnes, piliers, poteaux, poutres et autres éléments de structure similaires.....	KGM		
		-Autres :			
	95	-Grilles, diffuseurs d'air ou canalisations.....	KGM		
	96	-Autres éléments d'architecture ou d'ornement.....	KGM		
	99	-Autres.....	KGM		
7309.00.00		Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance excédant 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge.		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	70	-Réservoirs.....	NMB		
	90	-Autres.....	NMB		
73.10		Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires, pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance n'excédant pas 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge.			
7310.10.00		-D'une contenance de 50 litres ou plus		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	-Bidons.....	-		
	20	-Réservoirs.....	-		
	30	-Tambours.....	-		
	90	-Autres.....	-		
		-D'une contenance de moins de 50 litres :			
7310.21.00		--Boîtes à fermer par soudage ou sertissage		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	-Pour denrées alimentaires.....	NMB		
	90	-Autres.....	NMB		
7310.29.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	-Réservoirs ou tambours.....	NMB		
	20	-Bidons.....	NMB		
	90	-Autres.....	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7311.00.00	00	Récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés, en fonte, fer ou acier.	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
73.12		Torons, câbles, tresses, élingues et articles similaires, en fer ou en acier, non isolés pour l'électricité.			
7312.10.00		-Torons et câbles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		-----Torons, aciers alliés :			
11		-----D'un diamètre n'excédant pas 5 mm	KGM		
12		-----D'un diamètre excédant 5 mm	KGM		
		-----Torons, aciers non alliés :			
21		-----D'un diamètre n'excédant pas 5 mm	KGM		
22		-----D'un diamètre excédant 5 mm	KGM		
		-----Câbles, composés de huit brins ou moins, neufs :			
31		-----D'un diamètre n'excédant pas 25 mm	KGM		
32		-----D'un diamètre excédant 25 mm mais n'excédant pas 50 mm	KGM		
33		-----D'un diamètre excédant 50 mm	KGM		
		-----Câbles, composés de plus de huit brins, neufs :			
41		-----D'un diamètre n'excédant pas 25 mm	KGM		
42		-----D'un diamètre excédant 25 mm mais n'excédant pas 50 mm	KGM		
43		-----D'un diamètre excédant 50 mm	KGM		
50		-----Câbles usagés.....	KGM		
7312.90.00	00	-Autres	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7313.00.00	00	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures.	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
73.14		Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier.			
		-Toiles métalliques tissées :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7314.12.00	00	-Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, en aciers inoxydables	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7314.14.00	00	-Autres toiles métalliques tissées, en aciers inoxydables	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7314.19.00	00	-Autres	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7314.20.00	00		KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		-Autres grillages et treillis, soudés aux points de rencontre :			
7314.31.00	00	-Zingués	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7314.39.00	00	-Autres	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		-Autres toiles métalliques, grillages et treillis :			
7314.41.00	00	-Zingués	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7314.42.00	00	-Recouverts de matières plastiques	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7314.49.00	00	-Autres	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7314.50.00	00	-Tôles et bandes déployées	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
73.15		Chaînes, chaînettes et leurs parties, en fonte, fer ou acier.			
		-Chaînes à maillons articulés et leurs parties :			
7315.11.00	00	-Chaînes à rouleaux	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7315.12.00	00	-Autres chaînes	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7315.19.00	00	-Parties	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7315.20.00	00	-Chaînes antidérapantes	KGM	6 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 3 %

-Autres chaînes et chaînettes :

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7315.81.00	00	--Chaînes à maillons à étais	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7315.82.00		--Autres chaînes, à maillons soudés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	---- <i>-En fer ou en aciers non alliés</i>	KGM		
	20	---- <i>-En aciers alliés</i>	KGM		
7315.89.00	00	--Autres	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7315.90.00	00	--Autres parties	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7316.00		Ancre, grappins et leurs parties, en fonte, fer ou acier.			
7316.00.10	00	--D'un poids de 18 kg ou plus	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7316.00.20	00	--D'un poids de moins de 18 kg	NMB	6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7317.00.00	00	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles similaires, en fonte, fer ou acier, même avec tête en autre matière, à l'exclusion de ceux avec tête en cuivre.	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
73.18		Vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en fonte, fer ou acier.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
-Articles filetés :					
7318.11.00	00	-Tire-fond	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7318.12.00	00	-Autres vis à bois	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7318.13.00	00	-Crochets et pitons à pas de vis	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7318.14.00	00	-Vis autotaraudeuses	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7318.15.00		-Autres vis et boulons, même avec leurs écrous ou rondelles		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	----Vis	KGM		
		----Boulons :			
	42	----Six pans ou mécaniques	KGM		
	45	----Goujons	KGM		
	49	----Autres	KGM		
7318.16.00		-Écrous		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	----De blocage	KGM		
	90	----Autres	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7318.19.00	00	--Autres	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
-Articles non filetés :					
7318.21.00	00	--Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7318.22.00	00	--Autres rondelles	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7318.23.00	00	--Rivets	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7318.24.00	00	--Goupilles et clavettes	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7318.29.00	00	--Autres	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
73.19		Aiguilles à coudre, aiguilles à tricoter, passe-lacets, crochets, poinçons à broder et articles similaires, pour usage à la main, en fer ou en acier; épingles de sûreté et autres épingles en fer ou en acier, non dénommées ni comprises ailleurs.			
7319.40		-Épingles de sûreté et autre épingles			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7319.40.10 00	--	-Spécialement destinées au marquage	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7319.40.90 00	--	-Autres	-	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 3 %
7319.90		-Autres			
7319.90.10 00	--	-Aiguilles à coudre, à ravauder ou à broder	-	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 3 %
7319.90.90 00	--	-Autres	-	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
73.20		Ressorts et lames de ressorts, en fer ou en acier.			
7320.10.00 00		-Ressorts à lames et leurs lames	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7320.20.00		-Ressorts en hélice		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	---- <i>-Pour meubles</i>	KGM		
	20	---- <i>-Pour véhicules automobiles</i>	KGM		
	90	---- <i>-Autres</i>	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7320.90.00	-Autres			En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	20 - - - -	-En fils métalliques	KGM		
	90 - - - -	-Autres	KGM		
73.21		Poêles, chaudières à foyer, cuisinières (y compris ceux pouvant être utilisés accessoirement pour le chauffage central), barbecues, braseros, réchauds à gaz, chauffe-plats et appareils non électriques similaires, à usage domestique, ainsi que leurs parties, en fonte, fer ou acier.			
		-Appareils de cuisson et chauffe-plats :			
7321.11		-- À combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles			
7321.11.10 00	--	Poêles ou cuisinières non portables (y compris ceux spécialement conçus pour usage sur les bateaux)	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7321.11.90	--	-Autres		8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
	10 - - - -	-Pour comptoirs	NMB		
	30 - - - -	-Grils de cuisson	NMB		
	40 - - - -	-Poêles ou cuisinières portables	NMB		
	90 - - - -	-Autres	NMB		
7321.12.00 00		-- À combustibles liquides	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7321.19		-- -Autres, y compris les appareils à combustibles solides			
7321.19.10 00	--	Poêles ou cuisinières non portables (y compris ceux spécialement conçus pour usage sur les bateaux)	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7321.19.90 00	--	-Autres	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
-Autres appareils :					
7321.81.00 00	--	-À combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7321.82.00 00	--	-À combustibles liquides	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7321.89.00 00	--	-Autres, y compris les appareils à combustibles solides	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7321.90		-Parties			
7321.90.10	--	-Grilles (supports) de fonte, d'un poids n'excédant pas 3 kg, simplement moulées, coupées et meulées, devant servir à la fabrication de grilles finies pour poêles ou cuisinières non portables non industrielles, à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles; Pour appareils, à l'exclusion des appareils de cuisson et chauffe-plats; Pour appareils de cuisson et chauffe-plats à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles, à l'exclusion des poêles ou cuisinières non portables (y compris ceux spécialement conçus pour usage sur bateaux)		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
10	----	-Pour appareils, à l'exclusion des appareils de cuisson et chauffe-plats.	-		
90	----	-Autres	-		
		- - -Pour poêles ou cuisinières non portable (y compris ceux spécialement conçus pour usage sur les bateaux), à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7321.90.21 00	- - -	-Chambres à cuisson	-	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7321.90.22 00	- - -	-Panneaux de face supérieure	-	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7321.90.23 00	- - -	-Assemblages de porte, incluant au moins deux des éléments suivants : panneau intérieur, panneau extérieur, vitre, isolation	-	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7321.90.24 00	- - -	-Veilleuses de four, brûleurs supérieurs à l'exception des brûleurs en fonte, brûleurs de four et tubulures d'allumage, devant servir à la fabrication des cuisinières	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7321.90.29 00	- - -	-Autres	-	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7321.90.90 00	- - -	-Autres	-	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
73.22		Radiateurs pour le chauffage central, à chauffage non électrique, et leurs parties, en fonte, fer ou acier; générateurs et distributeurs d'air chaud (y compris les distributeurs pouvant également fonctionner comme distributeurs d'air frais ou conditionné), à chauffage non électrique, comportant un ventilateur ou une soufflerie à moteur, et leurs parties, en fonte, fer ou acier.			
		-Radiateurs et leurs parties :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7322.11.00	00	-En fonte	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7322.19.00	00	-Autres	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7322.90		-Autres			
7322.90.10		--Pour le chauffage des bâtiments		7,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
		---- <i>Fornaises à air chaud et leurs parties :</i>			
	21	---- <i>À gaz</i>	NMB		
	29	---- <i>Autres</i>	NMB		
	30	---- <i>Radiateurs autonomes au gaz, y compris les parties</i>	NMB		
	90	---- <i>Autres</i>	NMB		
7322.90.20	00	--Générateurs d'air chaud industriels; Réchauffeurs d'aiguilles et têtes de détection (type à air chaud et huile), dégivrateurs de voie horizontale, pour chemin de fer	NMB	7,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7322.90.90	00	--Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
73.23		Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fonte, fer ou acier; paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en fer ou en acier.			
7323.10.00	00	-Paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues	KGM	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 3 %
		-Autres :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7323.91.00	00	--En fonte, non émaillés	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7323.92.00	00	--En fonte, émaillés	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7323.93		--En aciers inoxydables			
7323.93.10	00	--Parties devant servir à la fabrication des batteries de cuisson	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7323.93.90		--Autres		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
	10	----Ustensiles et articles de cuisine	NMB		
	90	----Autres	KGM		
7323.94.00		--En fer ou en acier, émaillés		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
	10	----Ustensiles de cuisine.....	NMB		
		----Autres :			
	91	----Sujet au droit de douane basé sur le droit d'accise.....	NMB		
	99	----Autres.....	NMB		
I	7323.99.00	--Autres		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
I		10 ----Barrières pour confiner des enfants ou des animaux domestiques	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		90 - - - -Autres	-		
73.24		Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en fonte, fer ou acier.			
7324.10.00		-Éviers et lavabos en aciers inoxydables		7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
		10 - - - -Éviers de cuisine	NMB		
		90 - - - -Autres	NMB		
		-Baignoires :			
7324.21.00 00		-En fonte, même émaillées	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7324.29		-Autres			
7324.29.10 00		-- Estampages et assemblages de ceux-ci, devant servir à la fabrication de baignoires	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7324.29.90 00		--Autres	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7324.90.00 00		-Autres, y compris les parties	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
73.25		Autres ouvrages moulés en fonte, fer ou acier.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7325.10.00		-En fonte non malléable		6 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
	10	---- <i>-Non ouvrés</i>	KGM		
	90	---- <i>-Autres</i>	KGM		
		-Autres :			
7325.91.00		--Boulets et articles similaires pour broyeurs		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
	10	---- <i>-En fonte</i>	KGM		
	90	---- <i>-Autres</i>	KGM		
7325.99		--Autres			
7325.99.10 00		--Ce qui suit, devant être utilisés dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou la mise en exploration de puits d'huile ou de gaz naturel ou de gisements de potasse ou de sel gemme :	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
		Têtes de tubage à brides; Têtes de tubage taraudées en surface, d'un diamètre extérieur excédant 273 mm, ou conçues pour subir des pressions de service excédant 14 MPa E.P.G. (eau, pétrole, gaz)			
		--Autres :			
7325.99.91 00		---Bruts	KGM	6 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7325.99.99 00		---Autres	KGM	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
73.26		Autres ouvrages en fer ou en acier.			
		-Forgés ou estampés mais non autrement travaillés :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7326.11.00	00	-Boulets et articles similaires pour broyeurs	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7326.19		--Autres			
7326.19.10	00	--Têtes de colonne de têtes de puits, à brides, et raccords double-bride de têtes de tubage, brutes, devant servir à la fabrication des têtes de colonne de puits ou de raccords double-bride de têtes de tubage, conçues pour subir des pressions de service excédant 14 MPa E.P.G. (eau, pétrole, gaz), devant être utilisées dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou la mise en exploitation des puits d'huile ou de gaz naturel; Porte-mèche devant servir à la fabrication de chandelles	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
7326.19.90	00	--Autres	KGM	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7326.20.00	00	-Ouvrages en fils de fer ou d'acier	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
7326.90		-Autres			
7326.90.10	00	--Raccords pour les tiges de pompage ou les tiges polies pour les pompes conçues pour la production du pétrole; Outils de repêchage et leurs parties devant être utilisés dans les travaux d'exploration, de découverte, de mise en valeur, d'entretien, d'essai, d'épuisement ou de mise en exploitation de puits de pétrole et de gaz naturel ou pour les machines de forage devant être utilisées dans les travaux d'exploration, de découverte, de mise en valeur ou de mise en exploitation des gisements de potasse ou de sel gemme; Pour l'escalade ou l'alpinisme; Pour assurer l'ouverture des chalutes et émerillons, devant être utilisés dans la pêche commerciale ou dans la récolte commerciale de plantes aquatiques; Devant servir à la fabrication de détecteurs de vapeurs de propane et de vapeurs toxiques; Devant servir à la fabrication des voitures de lutte contre l'incendie;	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7326.90.10	00	--Devant servir à la fabrication des marchandises de la Section XVI ou du Chapitre 73, ces marchandises devant être utilisées dans la récupération ou la production de pétrole brut à partir de schistes, de sables pétrolifères ou de sables bitumineux; Devant servir à la fabrication ou à la réparation des moteurs ou de leurs parties pour les bateaux de pêche commerciale; Crochets de chaîne à manille et crochets fermés d'acier forgé devant servir à la fabrication de vide-ordures; Anneaux d'identification pour oiseaux migrateurs; Têtes de puits sans cavité et leurs parties; Conteneurs réutilisables, spécialement conçus pour le transport des éléments de véhicules automobiles qui sont en franchise des droits de douanes, présentés avec les marchandises qu'ils contiennent; Colliers de serrage de selle et étriers de câble devant servir à la fabrication des monocycles, des bicyclettes ou des tricycles; Têtes semi-elliptiques, d'un diamètre extérieur de 609,6 mm ou 762 mm, répondant à la spécification ASTM A455, devant servir dans des réservoirs de compresseurs d'air; Porte-mousquetons d'acier forgé, plaqués de zinc, de 12,5 cm à 23 cm de longueur, devant servir à la fabrication de vide-ordures et de palans pour vide-ordures; Carcans en aciers pour cantonner plusieurs animaux de ferme dans un parc; Ce qui suit, devant être utilisés dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou l'exploration de puits d'huile ou de gaz naturel ou des gisements de potasse ou de sel gemme: Têtes de tubage à brides; Têtes de tubage taraudées, pour le tubage taraudées en surface d'un diamètre extérieur excédant 273 mm, ou conçus pour subir des pressions de service excédant 14 MPa E.P.G. (eau, pétrole, gaz); Packers de puits et leurs parties; Devant être utilisés pour la préparation, l'emmagasinage ou l'insémination de la semence animale; Chenilles devant servir à la fabrication des chargeuses à direction différentielle; Masques d'évaporation sous vide, en aciers inoxydables, à morsure avant de 90 % et une morsure arrière de 10 %, pour la production des photocellules; Porte-mèche devant servir à la fabrication de chandelles			
7326.90.90	--	-Autres		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TXM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 3 %
10	----	-Articles étamés.....		-	
20	----	-Échelles.....		NMB	
30	----	-Étriers de suspension et supports similaires, pour tubes et tuyaux		KGM	
50	----	-Contenants, des types généralement transportés par une personne, dans ses poches de vêtements ou dans son sac à main.....		NMB	
90	----	-Autres.....		-	